



RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL CHALLENGE U11

(Départemental Espoir – 1 -2 - 3 et Féminin)

Samedi 1^{er} juin 2024

DEROULE DE LA JOURNEE

- Le rendez- vous est fixé à **9h15 précises** au stade.
- A l'arrivée au stade un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec les licences (extraction FOOTCLUBS des joueurs et responsables), la fiche action PEF réalisée et les feuilles pré-remplies complétées.

Le format de la fiche est téléchargeable sur le site du district : Fiche Action PEF 2 – PPTX (contenu détaillé) (<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

- Chaque équipe qualifiée devra présenter un jeune arbitre (*U15 ou U17*) muni d'un drapeau de touche.
- Chaque équipe devra prévoir 1 jeu de maillots ainsi que 6 ballons taille 4 (*pour assurer le défi jonglage avec 2 x 6 ballons*).
- Chaque équipe devra avoir un 2^{ème} jeu de maillots ou un jeu de chasubles de couleurs différentes à leur 1^{er} jeu de maillots.
- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de jonglerie dès 10 h.
- Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 maximum** (*voir § Règlement des rencontres*).
- Chaque équipe jouera 6 matches dans la journée (**5 matches pour les U11 Espoir et U11 Féminines**). L'ordre des matches est préétabli.
- Le bilan de la journée sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 6 matches, des points attribués par la jonglerie, le permis à points et l'action PEF.
- La participation est obligatoire sous peine d'amende.
- Joueurs et responsables de l'équipe participeront au protocole de remise des récompenses.

LE PERMIS A POINTS

Les clubs se verront attribuer un certain de nombre de points, qui seront additionnés à ceux acquis lors de la journée (matches + jonglerie + permis à points + action PEF) :

- 1 pt si l'équipe arrive à l'heure,
- 1 pt si l'équipe a ses 6 ballons,
- 1 pt si l'équipe a déjà rempli sa feuille,
- 1 pt si toutes les licences (*joueurs et dirigeants*) sont présentes (*extraction Footclubs ou présentation Foot compagnon*),
- 1 pt si présence d'un arbitre (U15 ou U17),
- 1 pt si le jeune est muni d'un drapeau de touche,
- 4 pts pour le **Fair-Play** des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des parents sur l'ensemble du rassemblement.

L'ACTION PEF

Conformément au point du 13 du règlement du challenge départemental U 11 G/F – saison 2023/2024, les équipes qualifiées pour le rassemblement de fin de saison, devront produire une fiche action réalisée sur la thématique imposée à savoir :



« **Amélioration et entretien sur le climat des rencontres : le Fair-Play ? Les Parents supporters ? ou autres sujets en lien avec la thématique, ...** ».

A son arrivée sur le site du rassemblement, le responsable de l'équipe se présentera au podium et remettra la fiche action réalisée. **La fiche peut être illustrée mais devra être explicite sur l'action menée** (*avec ses supports éventuellement*).

L'action PEF sera évaluée selon une grille d'évaluation.

Nota : Le format de la fiche : **Fiche Action PEF 2 – PPTX** (contenu détaillé) est téléchargeable sur le site du district :

(<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

REGLEMENT SUR LES RENCONTRES

Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 joueurs ou joueuses maximum**.

- ⇒ **3 U9 maximum par équipe** (*joueuses et joueurs nés en 2015*) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- ⇒ Qualification de l'équipe représentative composée d'au moins 8 joueurs qui ont participé au moins aux 3 journées de qualification.

Durée des rencontres : 1 temps de jeu de 15 minutes *

* *la commission se réserve le droit d'aménager le temps de jeu en fonction des conditions météorologiques.*

Seront présents sur les bancs de touche :

- ⇒ **4 joueurs + 2 personnes maxi : éducateurs et/ou dirigeants**

Application du règlement officiel du Football à 8 sauf sur la durée des matchs et les remplacements qui s'effectueront à la volée par le milieu du terrain.

RESULTATS

Toutes les équipes participantes se présenteront au protocole de remise des trophées et des médailles.

Le score obtenu sur l'ensemble de la journée (*Permis à points, action PEF, jonglerie et matchs*) de chaque équipe sera communiquée lors du protocole de remises des lots.

- ⇒ Les résultats seront diffusés à la fin de la manifestation.
- ⇒ L'équipe ayant obtenu le plus de points lors de la journée sera désignée « lauréat » et se verra remettre le trophée départemental de la catégorie, pour la saison 2023/2024.

Cette journée de rassemblement est une occasion pour les clubs qualifiés de montrer tout le travail effectué quotidiennement sur l'application **des valeurs communes du football, à savoir le partage, le respect, la tolérance, l'engagement et le fair-play.**

Pour cette fête de fin de saison, il est attendu un comportement exemplaire par l'ensemble des participants (*joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, accompagnateurs et supporters*).

« *Nous souhaitons bonne chance mais surtout une excellente journée aux équipes présentes à ce rassemblement* ».

La commission U11- U13 – U15 F